



Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte jeunes

Programme 2010



- 1. Projets de mobilité des jeunes**
 - 1.1 EURplace 26
 - 1.2 Mobilité grâce à une Carte jeunes forte
- 2. Participation et projets d'apprentissage interculturel**
 - 2.1. Participation et recherche
 - 2.2. Participation par le biais de l'information
- 3. Mesures de soutien et d'amélioration de la qualité**

Soixante-dix neuf millions d'Européens vivent au-dessous du seuil de pauvreté, ce qui viole les **principes de solidarité et de justice sociale de l'UE**. En réaction, **2010 sera l'« Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale »** de manière à bien faire comprendre que tous les individus ont le droit **de vivre dans la dignité et de prendre part à la société**. L'AECJ est enthousiasmée par la perspective de trouver, en 2010, des moyens novateurs de promouvoir l'intégration sociale tout en encourageant la mobilité des jeunes Européens et en les sensibilisant à la justice sociale.

1. Mobilité des jeunes (projets encourageant la mobilité des jeunes)

En 2010, le programme de l'Accord partiel se poursuit par des activités qui visent à soutenir la mobilité des jeunes à travers toute l'Europe et s'inscrivent clairement dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la solidarité entre les jeunes.

1.1 EURplace 26

Le portail internet TRAF0 (adaptation des informations concernant les jeunes dans un langage que les jeunes comprennent et sous une forme qui les attire) sera l'instrument idéal pour promouvoir la solidarité et sensibiliser les jeunes au sort des 79 millions d'Européens qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté. La mobilité commence dans l'esprit des jeunes et, à l'aide de vidéos et d'émissions téléchargeables, les jeunes Européens traverseront les frontières et se mesureront les uns aux autres. Des concours novateurs sur le portail s'efforceront de susciter la participation du plus grand nombre de personnes possible.

1.2 Mobilité grâce à une Carte jeunes forte

Comme chaque année, nous aimerions aussi consacrer des crédits à l'assurance qualité en vue de renforcer les capacités des organisations membres et la qualité de leurs initiatives afin qu'elles puissent faire aux jeunes de meilleures offres pour faciliter leur mobilité.

2. Participation et projets d'apprentissage interculturel

2.1. Participation (et recherche) en matière d'élaboration des politiques de jeunesse

Ce projet est axé sur la participation des jeunes à l'élaboration des politiques. A ce propos, l'AECJ est associée à deux réseaux européens, l'Eurodesk et l'Eryica, et consulte le Forum européen de la jeunesse. Nous facilitons la structure de cogestion au niveau local en mobilisant nos membres nationaux pour aller au devant des jeunes avec la devise : apprendre à participer.

2.2. Participation par le biais de l'information

Développement et promotion de tous les types de matériels multimédias et transmédias, numériques et sur papier. L'idée est de toucher le plus grand nombre possible de jeunes en Europe grâce à notre Bureau de l'AECJ et à un réseau d'experts en communication dans toute l'Europe. Ici aussi, le site web TRAF0 jouera un rôle majeur. Le but pour 2010 est de restructurer les services d'information de l'AECJ et la base de données sur les tarifs réduits en prenant pour modèle le portail TRAF0, ce qui implique des fonctions d'exportation vers facebook et twitter ainsi qu'un système de repérage de toutes les réductions, permettant aux jeunes non seulement de les localiser géographiquement mais aussi de laisser leurs commentaires, appréciations et recommandations. Cela contribuera à la gestion de la qualité des services d'information de l'AECJ car les « mauvais services » ou les

« mauvaises réductions » seront dévoilés tandis que les « expériences positives » et les « bonnes pratiques » obtiendront une « note » élevée et se diffuseront sur l'ensemble d'internet par le biais d'autres réseaux sociaux comme facebook et twitter.

3. Mesures de soutien et d'amélioration de la qualité

Comme prévu, l'AECJ met en œuvre un cycle triennal d'assurance qualité et d'évaluation. Chaque année, un tiers environ des membres sont évalués. Les résultats des évaluations sont analysés et apportent une contribution majeure aux plans de développement des différents pays et aux séminaires et ateliers sur l'amélioration de la qualité et le renforcement des capacités.